

Ouverture d'un atelier de validation d'une étude sur l'eau potable

Fixer de nouvelles normes nationales en matière d'approvisionnement en eau potable des populations

Un atelier de validation sur les normes et critères de desserte en eau potable et les indications d'accès à l'eau potable organisé par le ministère de l'Hydraulique et de l'Energie a débuté ses travaux mardi matin à Nouakchott.

Cette rencontre, d'une journée, inscrite dans le cadre de la phase 2 du programme régional solaire permettra aux participants de discuter une étude présentée sur le thème afin de fixer de nouvelles normes nationales en matière d'approvisionnement en eau potable des populations et de définir les indicateurs d'accès à l'eau potable. Ces indicateurs s'articulent autour de points portant sur la détermination des critères et paramètres de desserte en eau potable pour les besoins humains, pastoraux et industriels, de la norme de desserte moyenne par jour et par habitant suivant le type de localité ainsi que la définition d'indicateurs d'accès à l'eau potable. Les résultats attendus permettront de

fixer des critères d'approvisionnement en eau potable convenablement déterminés, de nouvelles normes d'approvisionnement en eau potable définies et des indicateurs pertinents d'accès à l'eau potable ainsi qu'aux taux de couverture.

Ouvrant les travaux de cet atelier, M. Sidi Mohamed Ould Moine, secrétaire général du ministère de l'Hydraulique et de l'Energie a indiqué que le secteur de l'hydraulique joue un rôle important dans la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, élaborée conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya qui vise à améliorer les conditions de vie des populations et à doter le pays d'infrastructures de base nécessaires pour un développement économique et social durable.

"A cet égard, le gouvernement a entrepris un vaste programme sous la conduite de Monsieur le Premier

Ministre, Maître Sghair Ould M'bareck, visant à promouvoir ce secteur à travers une meilleure desserte des populations et à améliorer l'infrastructure hydraulique du pays", a-t-il dit. M. Sidi Mohamed Ould Moine a noté que "la détermination des normes et critères de desserte en eau potable et des indicateurs d'accès à l'eau potable s'avère primordiale car la conception et le dimensionnement de façon optimale des ouvrages "AEP" sont fortement tributaires de la fiabilité des normes utilisées".

Le secrétaire général a souligné que l'étude sur les normes et critères de desserte en eau potable et les indicateurs d'accès à l'eau potable tire sa substance de la volonté affirmée du département de l'hydraulique et de l'Energie de procéder à une adaptation de la politique nationale de l'eau aux mutations de l'environnement national, régional et international caractérisées par le recentrage des missions et actions de l'Etat vers les

réformes économiques, institutionnelles et sectorielles.

"Les normes et critères de desserte en eau potable définies sous l'impulsion de la décennie internationale de l'eau potable (DIEPA) des années (1981-1990) fixant à 20, 30 et 50 litres par jour et par habitant pour les milieux rural, semi-urbain et urbain ne répondent plus exactement aux objectifs de développement socio-culturel et aux mutations en cours dans la région", a-t-il remarqué.

M. Sidi Mohamed Ould Moine a, enfin remercié l'ensemble des partenaires au développement de la Mauritanie et en particulier la Commission Européenne pour son appui généreux et efficace et sa disponibilité quotidienne à soutenir les efforts de notre pays visant à gagner la bataille de la maîtrise de l'eau. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Santé et des Affaires Sociales.